



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 5 avril 2018

Compétition nationale : « humaniser » la guerre à travers la création de « serious game »

Le vendredi 6 avril 2018, une compétition nationale de « serious game » sera organisée par la Croix-Rouge française, la Cité des Sciences et de l'Industrie avec le soutien du Comité international de la Croix-Rouge. Cette opération réunira des développeurs, des graphistes, des designers ou des « mordus » de jeux vidéo sur la conception d'un futur jeu avec un objectif commun : « humaniser » la guerre.

Au programme de cette compétition ouverte au public : apprendre en faisant des projets, découvrir le droit international humanitaire, son application, les principes et valeurs du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, etc.

Une seule équipe, associant innovation et imagination, sera sélectionnée par un jury et remportera le prix qui lui permettra de finaliser son prototype, grâce à l'aide de partenaires techniques et un financement à hauteur de 50 000 euros. Un prix du public sera également décerné pour l'équipe qui aura su le convaincre.

Des participants venant de toute la France

La compétition nationale verra représenter plusieurs équipes munies de leurs prototypes de jeux sur la thématique « humaniser la guerre ». Parmi eux, citons :

- > Lyon - Ecole de création digitale ;
- > Pérols - Institut de l'Enseignement et de Formation Multimédia ;
- > Paris - Institut de l'Internet et du Multimédia ;
- > Paris - Institut de Création et d'Animation Numériques de Paris.

Diffuser le Droit international humanitaire : une mission historique et statutaire de la Croix-Rouge française

Le droit international humanitaire (DIH) est l'un des outils les plus puissants dont dispose la communauté internationale pour que la sécurité et la dignité des personnes soient respectées en temps de guerre. Guidé par le principe selon lequel même la guerre a des limites, il vise à préserver une certaine humanité au cœur des conflits.

Le DIH découle des Conventions de Genève et de leurs Protocoles additionnels qui demandent aux États signataires, dont la France, de prendre un certain nombre de mesures pour mettre en œuvre les règles du DIH, en temps de paix comme en temps de guerre.

De par son mandat, la Croix-Rouge française a pour mission de diffuser le DIH à travers les outils qu'elle peut avoir à sa disposition. Les nouvelles technologies (jeux vidéo, applications, etc.) occupant une place toujours plus grande auprès du jeune public, il paraît donc essentiel à la Croix-Rouge française d'investir ce secteur pour proposer une offre et faire connaître le droit des conflits armés à travers les « serious game ».

Contacts Presse

Christèle Lambert-Côme - 01 44 43 12 07 / 06 07 34 99 29 - christele.lambert-come@croix-rouge.fr
Elodie Bourdillel - 01 44 43 12 80 / 06 40 56 62 21 - elodie.bourdillel@croix-rouge.fr
Marie-Laure Lohou - 01 44 43 11 39 - marie-laure.lohou@croix-rouge.fr